

Altival – Prorogation de la déclaration d'utilité publique du 10 février 2020 et de l'arrêté inter préfectoral de déclaration d'utilité publique du 10 mars 2020.

Intervention de Pierre Garzon

Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Cher·es collègues,

Avant toute chose, permettez-nous au nom du groupe de nous réjouir à nouveau de l'avancement du projet Altival. Un projet important pour les Val-de-Marnais, ceux y qui vivent et y travaillent.

Après le vote de la convention de financement d'Altival pour les premiers travaux du secteur 4 et la reprise des études de la tranche sud.

C'est à présent une nouvelle étape qui s'annonce, mais qui confirme le rallongement du projet, dont le dernier tronçon à l'horizon 2032.

Cette prorogation de la déclaration d'utilité publique que nous votons ce jour en est d'ailleurs la démonstration.

Comme vous le savez toutes et tous, Altival est bien plus qu'un simple projet, c'est une véritable **révolution pour les 1,4 millions de Val-de-Marnais qui peuplent nos rives.**

Ce projet est un moyen de trouver une alternative à la voiture, un outil de **désenclavement de nombreuses villes de l'est du Val-de-Marne et d'amélioration de l'accès aux transports en communs** pour des communes carencées et tout simplement de développement urbain.

Ce projet de voie de bus et de piste cyclable devait à l'origine essentiellement bénéficier aux communes éloignées des réseaux de transports historiques comme Ormesson-sur-Marne, Chennevières, Champigny-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Noisy-le-Grand.

Une manière d'inciter les habitants à privilégier des solutions de mobilités alternatives moins polluantes, tout en bénéficiant d'un temps de trajet avantageux à l'heure du réchauffement climatique.

Une manière aussi, d'apporter une **contribution importante au redémarrage de l'économie Val-de-Marnaise et à l'implantation de nouveaux emplois sur notre territoire.**

Un projet de longue haleine, de longue ampleur et une **ambition portée par la majorité précédente**, à l'initiative de Christian Favier, qui en a fièrement insufflé l'esprit.

Depuis votre prise de poste à la présidence du Département, vous tentez par tous les moyens d'en récolter les mérites. Pourtant dans les faits, **le projet Altival n'a jamais réellement fait partie de vos priorités.**

Au contraire, vous vous êtes même éloignés de l'ambition d'origine. En mai dernier, nous vous faisons déjà part de nos regrets en la matière suite au **report à 2030 de la mise en service de la tranche nord et à 2032, voir 2033, peut-être même 2034 pour les infrastructures au sud du plateau de Champigny-sur-Marne.**

Nous ne pourrions passer outre tous ces retards considérables qui pénalisent les quartiers les moins bien desservis de notre département, il s'agit en majeure partie de quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Je pense notamment aux quartiers campinois des Mordacs et du Bois l'Abbé, aux communes d'Ormesson-sur-Marne et de Chennevières-sur-Marne qui ont été les victimes de l'inaction de votre majorité.

D'ailleurs Altival, n'est pas le seul projet que vous repoussez aux calendes grecques et je suis persuadé que vous me comprendrez chère Marie-Christine.

Sans oublier votre décision de **supprimer une coulée verte plébiscitée par les riverains lors de l'enquête publique** dans une logique de **continuité écologique des espaces verts** pour la faune dans cette zone.

Cette coulée verte n'était pas une simple lubie de Christian Favier. Il s'agissait surtout d'une réponse aux réserves et aux inquiétudes prononcées lors de l'enquête publique et d'une **mise en cohérence d'Altival avec les directives du Schéma Régional de Cohérence Ecologique**, dans une période d'urgence écologique et environnementale brûlante.

Le développement des transports collectifs est le développement le plus vert qu'il n'y ait.

A ce titre, vos récentes interventions dans les médias sont aux mieux erronées, au pire d'une mauvaise foi à visée politicienne pour renier l'écoute de la prochaine majorité à ces demandes importantes et aux inquiétudes remontées lors de l'enquête publique.

En toute responsabilité, notre groupe votera cette prorogation tout en observant quelques réserves sur les choix entrepris par votre majorité sur ce chantier et nous resterons vigilants sur l'urbanisation du secteur.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi